

l'étendue et l'épaisseur ou la puissance probables des couches de houille en exploitation, en comparant les résultats de cette évaluation avec les chiffres donnés par la statistique de la consommation annuelle, on avait cru d'abord pouvoir compter sur un ou deux milliers d'années, avant l'épuisement total des mines connues. Mais, en faisant ce calcul, nos géologues n'avaient point remarqué que la consommation du charbon suit, dans le monde entier, une marche croissante, et que la loi de cet accroissement se formule par une fonction géométrique, dont la raison va en augmentant. Pour ne considérer que la Grande-Bretagne, qui est, en Europe, le plus grand producteur de houille par excellence, on voit que l'extraction totale qui, en 1854, s'élevait en nombres ronds à 65 millions de tonnes, approchait de 93 millions dix années plus tard, et, dès 1866 atteignait le chiffre de 101,630,000 tonnes. L'accroissement de la production et celui de la consommation suivent une marche semblable en Belgique, en France, en Allemagne. Mais nulle part, les conséquences de ce mouvement n'ont inspiré plus d'inquiétude que dans l'Angleterre, qui ne peut voir sans effroi l'époque où ses mines épuisées marqueront le terme de sa puissance industrielle et commerciale et par suite de son influence sociale et politique.

Trois des plus grandes illustrations scientifiques anglaises, Murchison, Armstrong et Hunt, calculant la puissance des houillères de la Grande-Bretagne, n'assignent guère que trois siècles à la durée probable de l'exploitation totale : au bout de ce temps, la partie exploitable de ces précieuses sources de combustible serait entièrement épuisée. M. Stanley Jevons, professeur d'économie politique à Manchester, après avoir cité les chiffres d'extraction annuelle de la houille tirés des tableaux statistiques de l'ingénieur Hunt, les faisait suivre des réflexions suivantes : « Il est impossible de voir sans inquiétude une augmentation aussi rapide que celle qu'indiquent les chiffres précédents. Sans aucun doute, notre production s'élèvera bientôt à 200 millions. On peut faire ce calcul alarmant que si, pendant cent dix ans, nous augmentons notre production de charbon aussi rapidement que dans les douze dernières années (1854-1866), nos couches seront épuisées jusqu'à une profondeur de 1,200 mètres. Cette supposition n'est point présentée comme une hypothèse sérieuse, mais comme une sorte de réduction à l'absurde. La conclusion à en tirer, c'est simplement que la nation anglaise ne peut progresser en richesse matérielle pendant les cent dix années qui vont s'écouler, avant que l'épuisement de nos couches de ce siècle. L'étendue limitée de nos couches de charbon ne nous permettra point d'augmenter notre production avec autant de prodigalité que nous l'avons fait jusqu'à ce jour. Mais ce qui peut être pénible, c'est précisément la nécessité de substituer à un progrès rapide, soit un progrès plus lent, soit même un état stationnaire. En effet, la population et la production, une fois mises en mouvement, possèdent une sorte de force vive, et on ne peut les arrêter sans convulsions, ni sans malheurs.

Sans nous arrêter pour le moment aux considérations que suggère le fait qui cause les inquiétudes du savant économiste, précisons le côté purement matériel de la question. Faisons d'abord observer que la Grande-Bretagne est aujourd'hui le pays dont la production houillère est la plus riche du monde entier. Voici en effet un tableau extrait des statistiques les plus récentes et qui donne en nombres ronds, les quantités annuelles de tonnes de houilles produites par différents pays :

Etats-Unis.....	25.800.000
Prusse et Zollverein	20.600.000
France	12.000.000
Belgique.....	10.000.000
Autriche.....	4.500.000
Amérique Anglaise.....	4.500.000
Russie.....	1.500.000
Espagne.....	300.000
Nouvelle-Galles du Sud.....	250.000
Irlande.....	125.000

A supposer, ce qui n'est pas, ainsi qu'on l'a vu plus haut, que la production reste constante, aussi bien en Angleterre que dans les autres pays du monde, la date de l'épuisement total serait plus reculée. Ainsi, la puissance houillère de la Grande-Bretagne étant évaluée approximativement à 83,500 millions de tonnes, et sa production annuelle étant d'environ 100 millions, c'est seulement au bout de 835 années que sa richesse en combustible serait anéantie. L'accroissement progressif que nous avons signalé ne permet pas un avenir aussi rassurant ; il est toutefois possible que la raison ou le rapport multiplicateur de la progression, qui va lui-même en croissant aujourd'hui, atteigne un maximum et décroisse ensuite pour des causes qu'on pourrait apprécier. Mais si au lieu d'envisager la production anglaise comme devant conserver la suprématie sur celle des autres pays, on observe que tout fait espérer pour le développement de la production houillère en d'autres pays un grand accroissement ultérieur, l'époque de l'épuisement total des mines peut être reculée considérablement. Cela résulte des chiffres que nous allons reproduire d'après le professeur Rogers, cité lui-même par M. Stanley Jevons. Ces chiffres s'appliquent à la superficie des terrains houillers aujourd'hui connus : voici quelle est cette superficie évaluée en kilomètres carrés :

Etats-Unis.....	508.000
Amérique anglaise.....	49.500
Grande-Bretagne.....	14.000
France.....	2.500
Prusse.....	2.490
Belgique.....	1.300
Bohème.....	1.040
Westphalie.....	980
Espagne.....	520
Russie.....	260
Saxe.....	78

Il saute aux yeux, en comparant ce tableau à celui de la production annuelle et actuelle de la houille, que les divers pays producteurs sont loin d'avoir atteint le degré de puissance productive dont ils sont susceptibles, que dès lors la période d'extinction probable des mines, surtout en Amérique, sera beaucoup plus reculée que pour l'Angleterre, et en général que pour l'Europe. A la vérité, c'est là ce qui inquiète le plus et à juste raison les Anglais qui voient l'espèce de monopole qu'ils exercent aujourd'hui passer, dans un avenir qui n'est pas trop éloigné peut-être, entre les mains d'une nation aussi bien douée que l'Angleterre sous le rapport du génie industriel.

Considérant les choses d'un point de vue plus général, il reste toujours à se demander si les peuples civilisés verront bientôt se tarir les sources d'un des agents les plus puissants qu'on ait jamais connus tout au moins au point de vue purement matériel ou industriel. Les ressources actuelles ne paraissent pas devoir durer un grand nombre de siècles ; mais il s'en faut que la richesse minérale des couches exploitables soit connue dans les divers continents, et il y a toute probabilité qu'à mesure que les explorations se feront avec plus de soin dans les pays déjà connus comme pays de production houillère, et s'étendront ensuite aux surfaces encore inexploitées, les ressources de l'avenir

iront en croissant, au lieu de diminuer, au moins pour une longue série de siècles. Pendant cette période, il y aura sans doute un déplacement continu de l'influence que peut donner la supériorité de production d'un agent si nécessaire à l'industrie ; de l'Angleterre, elle passera sans doute peu à peu à l'Amérique du Nord ; puis, peut-être, se partagera-t-elle ensuite en des centres multiples répartis en divers points du globe, géographiquement fort éloignés les uns des autres, mais alors rapprochés par un réseau de plus en plus complet de communications rapides. Les conjectures qu'on pourrait faire sur un avenir aussi lointain seraient trop hasardées, et d'une précision trop incertaine pour qu'elles méritent aujourd'hui d'arrêter notre attention.

(La suite à un prochain numéro.)

BANQUE DE FRANCE.

SITUATION DE LA BANQUE ET DE SES SUCCURSALES

Le 9 Décembre 1869, au matin.

ACTIF.	
Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales.....	1.244.246.155 75
Effets échus hier, à recevoir ce jour.....	939.784 27
Portefeuille de Paris, dont 76 183 681 71 provisionnement des succursales.....	319.067.353 04
Portefeuille des succursales, effets sur place.....	285.933.939 29
Avances sur lingots et monnaies.....	21.610.299 00
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales.....	1.603.080 00
Avances sur effets publics français.....	28.610.490 00
Avances sur effets publics français dans les succursales.....	8.895.606 00
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.....	32.175.109 00
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales.....	33.257.050 00
Avances sur obligations du Crédit foncier.....	1.134.900 00
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.....	1.299.100 00
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857).....	60.000.000 00
Rentes de la réserve.....	12.000.750 14
Rentes, fonds disponibles de la Banque.....	20.595.187 24
Rentes immobilisées (loi du 10 juin 1857).....	100.000.000 00
Hôtel et mobilier de la Banque et immeubles des succursales.....	9.057.684 00
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....	2.544.844 43
Divers.....	7.110.907 27
2.252.123.792 48	
PASSIF.	
Capital de la Banque de France.....	188.500.000 00
Bénéfices en addition au capital (article 8, loi du 9 juin 1857).....	7.944.776 02
Reserves mobilières de la Banque.....	28.103.750 14
Reserve immobilière de la Banque.....	4.000.000 00
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales).....	1.350.527.500 00
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales.....	46.835.692 44
Compte courant du Trésor, créditeur.....	218.758.768 06
Comptes courants à Paris.....	354.129.043 70
Comptes courants dans les succursales.....	45.779.808 00
Dividendes à payer.....	861.473 00
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales.....	8.826.378 39
Récompte du dernier trimestre à Paris et dans les succursales.....	991.649 30
Divers.....	9.785.511 69
2.252.123.792 48	

Certifié conforme aux écritures :

Le Gouverneur de la Banque de France,

ROULAND.

Revue de la Presse

Le succès oratoire remporté par M. le ministre de l'intérieur devant le Corps législatif fait naturellement l'objet des commentaires de la presse parisienne. Le *Soir* considère ce succès comme un fait politique qui a « malheureusement beaucoup trop d'importance » :

« Certes, dit-il, loin de nous la pensée de contester les mérites de ce discours, l'honnêteté et le libéralisme de la politique dont il est l'expression ; mais il a eu une déplorable sanction, qui est la validation des pouvoirs de M. Dréolle. En effet, on ne pourrait assez remarquer que plus l'administration de M. de Forcade est dégage des excès de quelques-uns de ses préfets, plus la Chambre devait prendre garde à ne pas confondre le chef et les subordonnés dans un vote d'ensemble, et au contraire invalider l'élection de M. Dréolle au nom même des principes exposés par M. de Forcade. Dans cette circonstance, la majorité a donc agi sans beaucoup de réflexion, et fait peu d'honneur aux engagements écrits que plusieurs de ses membres ont pris la semaine

dernière en adhérant au programme de M. Emile Ollivier et de ses amis. Faut-il ajouter que les notabilités du tiers-parti n'ont guère donné non plus l'exemple d'une conduite plus sage ou plus habile ? Il leur appartenait précisément, au moment du vote, de bien distinguer entre la politique de M. de Forcade et celle qui a prévalu dans plusieurs collèges électoraux, et notamment dans la quatrième circonscription de la Gironde. Il était nécessaire, surtout si on voulait donner un vote de confiance au ministre de l'intérieur, de frapper le préfet qui s'était signalé par une ardeur si inconvenante en faveur des intérêts de M. Dréolle. »

L'auteur de l'article, M. A. Marcel, pense qu'en joignant, comme on dit les deux causes, le Corps législatif a détruit les résultats déjà si pénibles de ses votes précédents et ajourné peut-être une crise ministérielle qui, hier encore, était à la veille de se résoudre :

« Donc, conclut-il, la situation parlementaire se trouve plus confuse que jamais, et tout en rendant à M. de Forcade l'honnêteté qui lui est dû pour son habileté et sa rare éloquence, nous ne craignons pas d'affirmer que la Chambre s'est compromise en couvrant de son approbation des actes injustifiables, que M. le ministre de l'intérieur lui-même avait hésité à justifier. »

On peut donc considérer le maintien de M. de Forcade et le *status quo* ministériel comme le résultat le plus logique de la séance du 8 décembre. »

Comme le fait remarquer le rédacteur du *Soir* lui-même, ces conclusions sont logiques si l'on veut admettre que nous jouissons d'un régime parlementaire ; mais il est constant, après la séance de mercredi, que nous n'en sommes pas encore là :

« Il est donc, dit en terminant M. Marcel, plus conforme à la sainte appréciation de la situation présente de ne voir dans le discours de M. de Forcade, ministre survivant à un système politique condamné, qu'une apologie après décès, et dans le vote de la Chambre, qu'un bill d'indemnité pour un passé sur lequel on ne peut pas revenir. »

Et maintenant il est du devoir des membres du tiers-parti qui ont commis la faute d'hier, de saisir la première occasion pour témoigner par leurs votes que leur conduite parlementaire est conforme au programme qu'ils ont signé. Sinon, il faut désespérer de l'avenir de la Chambre. »

L'Union reconnaît que M. le ministre répondant à M. Ferry a fait preuve d'adresse et de talent et qu'il a trouvé de temps en temps le véritable accent de l'éloquence politique :

« Mais vraiment, dit-elle, il faut supposer, pour l'honneur de ce pays, que la France qui écoute forme un auditoire sérieux. Or, les déclarations libérales ne sont pas à leur place à côté de ce scrutin de la quatrième circonscription de la Gironde, où se résume la hardiesse préfectorale. La sincérité des conversions se prouve par l'amer regret du passé ; mais M. de Forcade, converti à la liberté, laisse voir peu de contrition politique, et sa façon nouvelle d'aimer la liberté électorale se traduit par l'approbation du type achevé de la candidature officielle. Dans l'histoire des dix-huit ans les actes et les discours se déroulent dans une contradiction prolongée ; il serait urgent que les actes et les paroles se missent enfin d'accord. »

« Nous parlons hier de la débâcle du centre droit ; ce dernier scrutin en a été l'évanouissement. Les membres de cette fraction parlementaire ne sont plus que les vaineurs de la majorité. Les journaux qui ont annoncé comme un événement mémorable la formation du grand parti libéral-conservateur, ne s'attendaient probablement pas à une œuvre aussi fragile. Le goût de la candidature officielle devient quelque chose d'incurable. »

Dans le *Parlement*, M. Grégory Ganesco fait une prédiction sinistre :

« L'Empire se perd. Dans quelques mois, l'Empire sera perdu. »

« Qui porte sur l'établissement napoléonien cette prophétie si voisine du défi ? Est-ce le vieux duc de Broglie qui, depuis plus de

dix ans, dans un livre saisi en *épreuve* par le gouvernement, mais lu par tous les hommes politiques, a marqué l'heure de la mort et montré aux prétendants à la succession les moyens de recueillir l'héritage ? Est-ce M. Thiers qui, au Corps législatif, par son éloquence, par la puissance assimilatrice comme par les préjugés impérieux de son esprit analytique plus que profond, a contribué, entre tous, à reconstruire les théories gouvernementales régnantes et à faire sortir l'Empire de ses voiles et de sa destinée ? »

L'essentiel, la chose triste à constater, c'est que les événements, tous les événements, tendent à donner raison à MM. de Broglie et Thiers. La clairvoyance, cette faculté maîtresse de l'homme d'Etat, aura manqué aux deux anciens premiers ministres alors qu'il s'agissait pour eux de faire durer le trône de Louis-Philippe ; elle leur sera venue alors qu'il s'agit de prendre des dispositions testamentaires contre l'Empire, en faveur des enfants de Louis-Philippe.

« Le succès oratoire qu'a obtenu hier, à la Chambre, M. de Forcade La Roquette, clôt la série des succès funestes qu'ont obtenus depuis le 29 novembre divers orateurs, amis ou serviteurs de l'Empire. Parmi ces orateurs, il convient de mettre en tête l'Empereur lui-même. »

« Voyons, amis de la dynastie, parlons un peu politique, en vrais hommes politiques. »

Dans la journée du 29 novembre, l'Empereur prononce un discours, au Louvre, dans la salle des Etats. L'Empereur a un grand succès : son discours provoque l'enthousiasme ; M. Emile Ollivier, l'homme de la situation, celui à qui, la veille, Napoléon III a donné mission de former un cabinet, celui qui dans quelques jours sera chef du gouvernement, M. Emile Ollivier s'écrit en entendant le discours impérial : « C'est admi... ra... a... ble ! c'est ma... ni... que ! » M. Emile Ollivier éprouve les adjectifs admiratifs, et l'assemblée, toute exultante, se laisse enlever dans le transport le plus vif.

« Eh bien ! trois jours après, M. Emile Ollivier rédigeait un programme, le programme du Centre droit, le *Crédo* de la nouvelle majorité, qui dépassait de cent conditions le programme formulé dans le discours de l'Empereur !

« Et le discours de l'Empereur, bien que prononcé le 29 novembre dernier, bien qu'il ne soit âgé de dix jours, se trouve déjà vieux de cent ans !

M. Ganesco montre ensuite le timophe de M. Emile Ollivier, éclipsé par celui de M. de Forcade et après avoir rappelé les intrigues et les cabales qui s'agitent autour du souverain, il conclut ainsi :

« Après tout, cela ne nous préoccuperait que fort médiocrement, si les hommes préposés au salut de l'Empire ne nous apparaissaient voués au rôle de ces héros de Sophocle et d'Euripide, dont les passions et les luttes ne sont si fougueses, les triomphes si faciles parce que leur fin malheureuse est écrite dans le destin ! »

Selon le *Journal de Paris*, M. de Forcade doit beaucoup moins sa victoire à ses propres mérites qu'au peu de capacité et de présence d'esprit de ses adversaires :

« La gauche, dans la vérification des pouvoirs, aurait dû concentrer ses efforts sur huit ou dix élections, telles que celles de MM. Dréolle, Du Miral, Chaix, Choquel, d'Argence, Delheil, où l'administration s'était directement et manifestement compromise ; elle a pris le parti de les éparpiller sur toutes les élections, d'exhaler son honnêteté indignée, d'invoquer les grands mots d'honneur national, de conscience, de pudeur publique à propos de tous les commérages de petite ville et de tous les ragots d'estaminet comme à propos des plus scandaleuses violations de la loi et des actes proconsulaires les plus violents accomplis par les plus impudents des préfets. Elle a aussi fatigué et excédé la majorité et le public lui-même qui, de la façon dont il pense et sent dans notre pays, ne veut jamais qu'on l'ennuie. »

Dans la séance même d'hier, elle a soulevé sur l'élection de M. de Soubeyran une interminable discussion byzantine. Aussi, qu'est-il arrivé ? La validation de l'élection de M. de Soubeyran ne pouvant souffrir de doute, et ayant été pourtant combattue aussi vivement par la gauche que celle de M. Dréolle, l'élection de M. Dréolle a fini par paraître à la majorité aussi innocente que celle de M.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 10 DÉCEMBRE 1869.

— 36 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite)

« Grand Dieu ! c'est donc vous qui avez parlé ? — s'écria Tristan. — C'est moi... Il l'a bien fallu puisque vous ne savez plus comprendre, ou que vous ne le voulez plus. — Alors, je suis perdu ! — murmura Tristan d'une voix sourde et brisée. — Perdu ! parce qu'une pauvre mendiante peut articuler quelques paroles. — Mais par quel funeste prodige — interrompit Tristan avec une sorte d'égarment — pouvez-vous tout à coup vous faire entendre ? Mais non — reprit-il avec force, et en poussant un éclat de rire sinistre — vous ne le pouvez pas ! vous êtes muette, muette

pour toujours ! et quand je crois qu'un son sort de votre bouche, c'est ma raison qui s'égaré ! Merci, merci, mon Dieu ! je suis fou ! vous avez donc enfin pitié de moi !

— Il n'y a pas de prodiges, monsieur Tristan : je parle aujourd'hui parce que j'aurais pu parler hier, parce que depuis trois années mon silence a été volontaire. Me croyez-vous encore ingrate, fils de mon maître ? Répondez, est-elle ingrate celle qui s'est condamnée au silence pour vous sauver du malheur de toujours trembler devant-elle ? Vous savez mon secret maintenant, et vous êtes seul à le savoir. — Je ne sais rien ! je ne comprends rien ! grâce ! grâce ! pitié ! oh ! mon pauvre père ! — Dieu m'est témoin que sans votre obstination à ne pas me comprendre, j'aurais continué à me taire. — Mais enfin, que voulez-vous de moi ? — balbutia le malheureux Tristan qui commençait à entrevoir la vérité. — Ce que voudrait votre père, s'il était encore de ce monde : que vous ne forciez pas votre pauvre sœur à épouser un homme qu'elle n'aime pas ; que vous lui donniez loyalement sa part d'héritage ; que vous ne fassiez pas porter le nom de Beauregard à la fille de madame Briant. — Mais de ces quatre choses il y en a deux pour lesquelles j'ai pris des engagements : puisque vous savez tout, vous devez savoir aussi que je ne suis plus libre. Ma situation

est horrible.

— Je vous avais averti pour M. d'Ignoray. — Je n'ai pas été maître de lui résister. Ce que vous savez il le sait.

— C'est impossible — dit vivement la mère Leclerc. — Seule j'ai été témoin. — Mais mon père a pu tout lui confier — interrompit Tristan. — C'est plus impossible encore.

— Il me l'a donné à entendre. — Il vous a trompé ou vous vous êtes trompé vous-même.

— Enfin j'ai promis — dit Tristan avec consternation.

— Je le sais, puisque j'ai tout entendu il n'y a qu'un instant. Mais je sais aussi qu'on vous a dit que si votre sœur résistait, tout engagement était rompu. Pourquoi ne vous êtes-vous pas emparé de cette parole pour vous dégager au moment même ? Parce qu'on y a ajouté une vague menace qui vous a fait frémir votre conscience s'est alarmée, votre orgueil s'est révolté, et pour les calmer tous deux, vous leur avez jeté en pâture le bonheur de la pauvre orpheline que vous devriez protéger. Vous n'avez rien à craindre de M. d'Ignoray, qui ne sait rien, rien, entendez-vous ? et quand il saurait quelque chose, quand il pourrait vous perdre, ce ne serait pas encore une raison pour lui céder. Un horrible souvenir pèse sur votre âme ; espérez-vous donc l'effacer par une action plus coupable que celle que vous vous reprochez ?

Couvrez votre faute par des actions honorables et courageuses, et les hommes eux-mêmes, mes vous la pardonneraient s'ils venaient à la connaître. Cherchez le repos dans un humble repentir, mais ne le demandez pas à des exigences criminelles et à des agitations égoïstes. Voilà ce que la pauvre mendiante voulait faire entendre, lorsque vous l'avez obligée à vous le dire. Maintenant je reprends mon vœu de silence ; il dépendra de vous que je ne le rompe plus que pour vous bénir avant de rendre à la terre ce corps qui est déjà un cadavre, et qui ne s'anime que quand il s'agit de vous servir.

Si la stupefaction de Tristan avait été immense en découvrant que le long silence de la mère Leclerc était le résultat de sa volonté, elle dépassa toutes les limites du possible quand il entendit cette femme ignorante et grossière s'exprimer avec autant de force et de lucidité qu'il eût pu en trouver lui-même dans son intelligence et dans sa raison.

Cette impression fut si vive, qu'elle l'arracha un moment à ses préoccupations personnelles pour lui inspirer la pensée de chercher à pénétrer un mystère qui le jetait dans le doute sur l'harmonie de ses propres facultés.

— Qui vous a donc enseigné ce langage ? — lui demanda-t-il ?

— Le silence. Il n'existe pas de secrets pour l'âme qui se replie sur elle-même : celle qui pense toujours, apprend tout.

— Mon père connaissait-il votre résolution ?

— Non, il avait aussi besoin que vous d'être rassuré. Il vous aimait tant, que, quoi qu'il fut bien bon, bien compatissant, j'ai surpris un rayon de joie dans ses yeux le jour où il a pu croire que la paralysie qui a frappé mon corps ne m'avait laissé que les douloureuses facultés de voir et d'entendre. Le témoin importun n'était plus qu'une pauvre infirme et on a pu en prendre pitié sans arrière-pensée.

— Quel courage ! — s'écria Tristan avec une respectueuse terreur.

— Il m'en a fallu beaucoup pour persévérer. Se taire est peu de chose ; ce qui est affreux dans le silence, c'est qu'il laisse tout entendre et qu'il condamne à tout deviner.

Tristan courba la tête, cette parole venait de le rappeler au sentiment de sa situation.

— Puisque vous m'avez fait tant de mal — dit-il après être resté pendant quelques instants sous le coup de cette nouvelle émotion — ne me donnerez-vous pas le moyen de réparer mes fautes ?

— Je vous ai montré vos devoirs ; le reste vous regarde.

— Ce qui dépend de moi, comme par exemple la séparation des intérêts de ma sœur d'avec les miens, je le puis faire à l'instant même, c'est-à-dire dès demain. Je ferai plus encore, je lui abandonnerai tout.

La suite au prochain numéro